



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 30 NOVEMBRE 2023

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h15 - 13 voix délibératives + 1 invitée

ORDRE DU JOUR :

1/ Vote de la carte scolaire

2/ Réponses aux questions non traitées du CE du 16 novembre 2023 des représentants des parents d'élèves. Lors de la venue des adjoints au responsable du chef de secteur Afrique, il a été précisé que depuis 2 ans un des deux postes de détaché en mathématiques sur le second degré n'est pas pourvu par des titulaires E.N. Le pré-CSA (Comité Social d'Administration) de l'agence envisage donc de fermer le poste n° 11669, considérant notamment que pendant les 2 ans, l'établissement a formé un PDL sur ce poste. Il est demandé aux membres du Conseil d'établissement de soumettre son avis.

Mme Dauer précise que l'an passé 18 candidats avaient postulé pour ce poste, mais que les premiers candidats n'ont pas obtenu leur détachement et après les autres postulants s'étaient engagés ailleurs.

Elle ajoute que Mme RIZK, en tant que PDL, assure l'enseignement des mathématiques et des SVT et qu'elle est une ressource fiable. Il faudra envisager l'an prochain il y aura une commission de recrutement de personnel de droit local en mathématiques.

M. Deytieux : Quelles conséquences à ce vote ?

Mme Dauer : pour l'agence peu d'incidence, la décision étant quasiment actée.

M. Deytieux : La qualité de l'enseignement ne sera-t-elle pas moindre par rapport à celle d'un détaché ?

Mme Dauer : Elle s'étonne de cette question et demande ce que cela renvoie comme image et considération au personnel de droit local membres du CE et exerçant au sein de l'établissement. Le LFIA engage des efforts conséquents pour former les PDL. Par ailleurs, certains enseignants de droit local sont détenteurs du concours en France et ont une expérience en établissement en France. Du point de vue de Mme Dauer, chaque enseignant quel que soit son statut doit être reconnu pour ses compétences et investissement.

M. Sidibé : Attention, la qualité de l'entretien de recrutement pourrait être remise en question avec ce genre d'observation !

M. Monbeig : c'est un recrutement qui coûte moins cher. Quelqu'un qui est moins payé, prend des heures supplémentaires. L'état se désengage. Je suis pour un plafond des Heures supplémentaires.

M Sidibé : le plafond existe. Le nombre d'heures réalisées n'entraîne pas une baisse de qualité de l'enseignement.

Mme Dauer : Détachés ou de droit local les enseignants du LFIA sont de qualité. Si les effectifs remontent le poste pourrait être restitué dans les années futures.

Le LFIA est plutôt bien doté en terme de détachés pour le moment sachant qu'il existe un détaché par discipline, ce qui n'est pas le cas dans un certain nombre d'établissements de la ZAC.

M. Sidibé : En France problème aussi de recrutement de prof de math.

Mme Dauer : contre 2 voix - abstention : 5 voix - pour : 6 voix

M. Monbeig est choqué par le fait que les parents votent pour la suppression du poste. Il n'a jamais vu cela de toute sa carrière.

Les représentants des parents d'élèves : ils font confiance à l'institution et à la commission de recrutement de PDL. La seule chose qui leur importe c'est d'avoir un bon prof et qu'il soit présent qu'importe son statut.



Réponses aux questions des représentants des parents délégués:

Mme Dauer informe les membres du CE qu'elle a invité les parents délégués à une réunion hier pour qu'ils se connaissent entre eux et pour les informer de leur rôle.

Sur la question des recrutements, Mme Dauer indique que chaque PDL est recruté suite à un appel à candidature, puis réunion de la commission de recrutement représentée par des membres du Board, personnels enseignants 1^{er} et 2nd degré et direction.

En cas de souci avec un enseignant, le parent doit voir le prof directement en première instance. Cela peut être suffisant. Le PP et /ou la CPE prendront le relais si nécessaire.

Pour rassurer et informer les parents d'élèves, des conférences et ateliers sont prévus une fois par période à l'initiative de Mme Alliès et de Mme Dauer. Des invités peuvent apporter leur expertise comme l'EMFE, l'IEN....

Concernant les assistants d'éducation, un effort de formation est fait pour qu'ils gagnent en compétence. Des formations de terrain sont prévues pour ces personnels, mais également des formations en ligne pour enrichir leur niveau de français notamment pour les supervisors du premier degré. Des points de situation sont faits régulièrement pour cadrer le travail des AED et supervisors.

Absentéisme des enseignants : cette année ce n'est pas un sujet à évoquer.

Site pornographiques visités par certains élèves : Mme Dauer insiste auprès des élèves pour qu'ils fassent remonter l'information auprès d'adultes s'ils voient des fenêtres suspectes s'ouvrir sur leur session de travail. Cela prend du temps de rechercher des adresses IP pour savoir sur quel PC ces images ont été vues.

Cas de harcèlement : il y en a dans l'établissement. C'est une réalité, raison pour laquelle nous mettons en place le projet PHARE. Une réunion d'information auprès de tous les enseignants du premier degré a eu lieu lundi 27 novembre pour expliquer la méthode. Cette formation aura également lieu auprès des enseignants du secondaire prochainement. Il s'agit de la méthode de la préoccupation partagée. Il faut être patient. C'est l'élève harceleur que l'on amène à trouver des solutions pour l'élève harcelé. C'est une méthode qui fonctionne mais qui prend du temps et nécessite plusieurs entrevues.

Les préoccupations des parents d'élèves au sujet de l'éducation à la sexualité et aux LGBT : Mme Dauer informe les membres que prochainement se tiendra une conférence sur cette thématique. Elle souhaiterait y associer des intervenants tels que professeurs spécialisés et éventuellement l'Inspecteur de Zone. La difficulté est de trouver une date commune.

Relancer le sondage à propos de l'uniforme ou du dress code. La question n'est pas entérinée Il faut que les parents la soumettent aux membres du comité de gestion.

Ouvrir sur la culture du pays : Proposer l'enseignement du TWI dans l'école. C'est une offre éducative qui sera proposée car l'AEFE l'exige à travers les critères d'homologation. Mme Amarteifio l'enseignait auparavant. C'est un point qui est en cours de traitement.

Toilettes sales : Il appartient à chacun des élèves d'être attentif à ces questions d'hygiène, car le LFIA met tout en place à chaque intercoure pour que les WC soient nettoyés. Il faut responsabiliser les élèves.

Visite médicale : Les parents d'élèves constatent qu'elle se fait trop tardivement dans l'année. Mme Dauer en convient. C'est un point qui est en cours de discussion également pour remédier à ce problème. Attache a été prise également avec un hôpital pour qu'un ophtalmologue vienne faire passer des visites au sein du LFIA avec son matériel. Mme Alliès se renseigne sur les niveaux de classe les plus opportuns à cibler pour ces visites.



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

La cantine : Tous les points vont être vus le 6 décembre, lors de la commission cantine.
Tout le monde se plaint du niveau sonore. Est-ce que la musique douce à un niveau faible ne pourrait pas diminuer le volume sonore et apaiser les enfants ? C'est une suggestion que propose la direction.
Représentant des délégués lycéens : attention, nous sommes en cours juste à côté ! Difficile de se concentrer s'il y a de la musique.

Mme Duroseau : est-ce que l'administration passe régulièrement à la cantine ?
Mme Dauer et Mme Tchivagnon s'accordent à dire qu'elles n'y vont pas assez souvent faute de temps. Il est à noter que ce sont les CE1 qui semblent être le plus bruyants, car dans le groupe le plus nombreux aussi.
Boîte de suggestion : acceptée. Les parents sont invités à la transmettre à l'administration pour fixation.
Demande des lycéens, réintégrer des cartes d'identité. Mme Tchivagnon en a parlé à Mme Dauer

Est-ce qu'avec cette règle les élèves ne vont pas en profiter pour laisser le carnet de liaison à la maison ? En discussion actuellement de changer le système d'entrée dans l'établissement. M. Sidibé fait des démarches à ce sujet auprès de 3 prestataires pour optimiser le système d'entrées. Le nouveau dispositif concernerait tout le personnel, les élèves et les parents.

Pdt du CVL : Il voudrait un calendrier d'évaluation pour chaque matière pour le trimestre, afin d'optimiser l'organisation et la charge de travail en terminale. Mme Dauer insiste sur le fait qu'il faut travailler de manière régulière et pas uniquement dans le cadre d'une évaluation. Elle invite les élèves à en discuter directement avec leurs professeurs respectifs.

Concernant la fluidification de la circulation devant les portails du LFIA, M. Aschkar préconise de solliciter à l'AMA pour réglementer la circulation en sens unique autour de l'école.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 19h15.

Secrétaire de séance :
Claire Enjuanès

Président de séance :
Catherine Dauer